



Section du Bas-Rhin
Direction Régionale des Finances Publiques

Téléphone : 03 88 56 55 60
fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: <http://fo-dgfip-sd.fr/067/>

GROUPE DE TRAVAIL du 13 décembre 2022

Suivi du « Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail »

Ce GT avait pour but de faire un bilan et de conclure l'utilisation du Fonds d'amélioration du cadre de vie au travail (FACVT).

Mobilier d'extérieur :

L'enveloppe prévisionnelle a été dépassée pour atteindre 21 690 € en raison de l'augmentation des prix du mobilier et d'une demande tardive de Saverne.

Globalement le mobilier a été livré tard, voire très tard. Il sera donc inauguré pour certains en 2023.

Mobilier d'intérieur

Enveloppe finale de 43 131 €.

FO a regretté que le Fonds ait payé l'ensemble des tables et chaises de Haguenau. Certes, l'Action sociale n'avait pas le financement, mais la Direction locale aurait pu prendre en charge au moins la moitié du coût, ce qui aurait permis d'abonder le montant de 30 € par agent pour les actions de cohésion (nous reviendrons sur ce sujet plus loin).

Cela ne nous a pas empêché de convenir que le nouvel espace repas à Haguenau est un bel espace.

En réponse à **notre** question, la direction a informé qu'une machine à café allait être installée à côté du nouvel espace détente du 3^{ème} étage du bâtiment République.

Les représentants **FO** ont également signalé que dans certains services les matériels achetés n'étaient pas utilisés, soit parce qu'il n'y a pas d'espace détente dédié soit parce qu'e celui-ci est trop éloigné du lieu de travail des agents.

Actions de cohésion (27 912 €)

771 agents sur 1300 environ ont bénéficié de ces actions de cohésion.

Les représentants **FO** ont regretté que plus d'agents n'en aient pas bénéficié et signalé que certains chefs de service n'avaient pas voulu proposer ces actions de cohésion aux agents, que d'autres ont imposé l'idée de sortie, que ceux qui n'avaient pas pu inclure un repas en raison de l'enveloppe trop petite le regrettait fortement.

Pour **FO**, si un tel Fonds devait être reconduit un jour, l'enveloppe par agent pour une action de cohésion devra être revue à la hausse.

- Mugs (enfin, tasses) et gourdes aluminium pour 20 700 € (4350 + 16350 respectivement)

Les représentants **FO** ont protesté contre l'achat de 1500 unités de chaque pour une distribution de 741 mugs et 691 gourdes !

Il reste donc 759 tasses et 809 gourdes...

Là aussi, une meilleure utilisation budgétaire aurait permis d'abonder l'enveloppe des actions de cohésion et cela aurait permis une sortie améliorée pour les utilisateurs et/ou suscité plus de vocations ou d'envie avec une enveloppe plus importante.

Ces achats en surnombre permettront de doter les nouveaux arrivants dans le département. Sur 7 à 10 ans... !

Pour nous, ce n'est pas le but du FACVT ! Mais c'est sûr que ça fera quelques économies pour le budget de la direction.

Par ailleurs, l'achat en si grand nombre n'était pas du tout ce qui avait été convenu, ni dans les discussions préalables, ni en CTL dédié. **FO** a donc également protesté contre le non respect des décisions du CTL, instance officielle, et de la parole donnée !

Divers :

- 8 stations de gonflage réparation vélos pour 11 476 €

- 6 babyfoots pour 13 824 €

- réparations et marquage vélos pour 4 100 €

- 276 coussins d'assise / coussins d'équilibre pour 16 647 €

FO a demandé un recensement des coussins non utilisés pour qu'ils soient redistribués si une demande existe.

- 52 pédaliers sous bureau pour 3 439 €

Lors des visites de service, les militants **FO** se sont rendu compte que beaucoup n'étaient pas utilisés et nous avons donc demandé à la Direction de les redistribuer aux collègues ayant fait une demande non pourvue jusqu'ici.

Pour être tout à fait transparent, le budget du FACVT a été dépassé de 2 413 € qui seront pris en charge par la DGF de la DRFIP 67.

Une enquête directement auprès des agents va être lancée par la Direction locale afin d'avoir vos retours concernant ce FACVT et son utilisation.

Pour **FO DGFIP 67**, il y a des ratés, c'est indéniable, mais aussi des points positifs.

S'il devait y avoir un jour un 2^{ème} FACVT, il ne devra pas être utilisé dans l'urgence comme ce 1^{er}.

Ce qui est certain, c'est que l'origine de la forte dégradation des conditions de travail n'est pas traité par ce FACVT et que celui-ci ne dédouane en rien les directions (nationale et locales) de leur responsabilité en la matière, ni de la très forte augmentation des risques psycho-sociaux (RPS) ces dernières années, encore accrue par le NRP dernièrement ! Si la DG veut améliorer les conditions de travail, elle doit s'attaquer aux causes de leur dégradation !!!

Le GT 67 sur les conditions de travail, arrêté par la covid puis par ce FACVT, reprendra son cours normal en 2023. **FO DGFIP 67** y prendra bien évidemment toute sa place, comme d'habitude.

Dans un autre registre, la direction a profité de cette réunion pour nous annoncer que le CSAL sur les suppressions d'emplois pourrait se tenir le 10 janvier 2023 après-midi et qu'un autre CSAL aura lieu concernant le projet de Contrat d'objectifs et de moyens (COM) à une autre date en janvier.

Section FO DGFIP 67

fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr

site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/

site national : www.fo-dgfip.fr/



BULLETIN D'ADHESION 2023

à retourner à : **Section FO DGFIP 67 - DRFIP**

NOM : PRENOM :

GRADE : Echelon : Indice :

AFFECTATION :

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE DGFIP**

Fait à : le
(signature)

→ **crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant**

Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.55.60